

ARAB TUNISIAN BANK

Société Anonyme au capital de 100.000.000 de Dinars
Siège social : 9, Rue Hédi Nourira – 1001 Tunis

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2014

Première résolution

Après lecture du Rapport du conseil d'administration et du Rapport Général des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve les Etats financiers tel qu'arrêtés au 31-12-2013 et qui font ressortir un résultat comptable de la période de 45 025 328,708 Dinars Tunisien.

Deuxième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de prélever un montant de 17 215 000,000 dinars tunisien du « Fonds pour risques généraux » et de l'affecter en couverture des Modifications comptables, dans la limite d'un montant de 17 215 000,000 dinars tunisien et ce, en application des obligations de la circulaire Banque Centrale de Tunisie en date du 30 décembre 2013.

Troisième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le Bénéfice réalisé au titre de l'exercice 2013 comme suit :

PROJET DE REPARTITION DES BENEFICES - EXERCICE 2013	
Bénéfice de l'exercice	45 025 328, 708
Report à nouveau 2012	(+) 6 429, 996
Réserves pour réinvestissements exonérés	(-) 41 200 000, 000
Reliquat	= 3 831 758, 704
Réserve légale (5%)	0, 000
Réserves devenues disponibles	(+) 18 180 000, 000
Somme à affecter	= 22 011 758, 704
Dividendes à distribuer (22%)	22 000 000, 000
Report à nouveau 2013	11 758,704

La date de mise en paiement des dividendes est fixée à compter du **21 mai 2014**

Quatrième résolution

Conformément aux articles 19 et 20 des statuts de la banque et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire approuve la cooptation de Mr Nasri Melhami en tant que membre du conseil d'administration en remplacement de Mr Youssef Leben et ce, pour un mandat allant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2014.

Cinquième résolution

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200 et 205 du code des sociétés commerciales, et les articles 29 et 23 de la loi n°65 de l'année 2001 en date du 10 juillet 2001 relative aux Etablissements de crédit, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Sixième résolution

L'assemblée générale ordinaire renouvelle sa décision du 24 mai 2006 relative à la distribution d'un montant net (après impôt) de 25 000 dinars tunisien pour chaque administrateur et conseiller au titre des jetons de présence relatif à l'exercice clos au 31-12-2013.

Septième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2013.

Huitième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB et du rapport de gestion sur le groupe, et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers consolidés tels qu'arrêtés au 31-12-2013 et qui font ressortir un résultat comptable de la période de 47 990 000 dinars tunisiens.

Neuvième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par l'article 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Dixième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire autorise l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 50 000 000 TND (cinquante Millions de Dinars), à réaliser dans un délai maximum de 5 ans à compter de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2014.

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer toutes les démarches nécessaires à sa réalisation sur une ou plusieurs tranches et en fixer les modalités.

Bilan au 31-12-2013 après affectation
(Unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2013	31.12.2012
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	111 580	144 041
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	485 481	659 622
Créances sur la clientèle	3	2 689 979	2 499 065
Portefeuille-titres commercial	4	1 079 183	886 386
Portefeuille d'investissement	5	368 310	304 662
Valeurs immobilisées	6	59 083	59 243
Autres actifs	7	71 573	50 022
TOTAL ACTIF		4 865 189	4 603 041
PASSIF			
Banque centrale et CCP		-	44 279
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	469 564	370 398
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 712 899	3 543 631
Emprunts et ressources spéciales	10	167 862	149 398
Autres passifs	11	70 974	57 255
TOTAL PASSIF		4 421 299	4 142 962
CAPITAUX PROPRES			
	12		
Capital		100 000	100 000
Réserves		343 878	338 073
Résultats reportés		12	6
Résultat de l'exercice		0	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES		443 890	438 079
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 865 189	4 603 041

DETAIL CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2013 Avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	27 000	146 760	2 790	18 400	7	(17 215)	45 025	465 890
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(18 180)						18 180	0
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2013												
- Réserve pour réinvestissement						41 200					(41 200)	0
-Dividendes											(22 000)	(22 000)
-Résultats reportés									5		(5)	0
Modifications comptables								(17215)		17 215		0
Solde au 31.12.2013 Après affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	8 820	187 960	2 790	1 185	12	0	0	443 890